



Madrid, le 10 janvier 2022

CIRCULAIRE ICCAT n° 0091 / 2022

OBJET : RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNOLOGIES DE DÉCLARATION EN LIGNE

Suite à la circulaire n°9260/2021 du 20 décembre 2021, une réunion en ligne du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne a été programmée les **7 et 8 février 2022**.

La liste officielle actuelle des participants désignés par les CPC est jointe à la présente. Si les participants précédemment désignés ont changé, le Secrétariat doit en être informé dans les meilleurs délais et au plus tard le **17 janvier 2022**. Afin d'organiser la réunion en ligne, qui aura lieu par le biais de la plateforme ZOOM et comprendra une interprétation simultanée, les participants doivent également s'inscrire à la réunion en utilisant le formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page web des réunions en cours](#) de l'ICCAT avant le **31 janvier 2022**.

L'ordre du jour provisoire est joint à la présente. Les personnes souhaitant soumettre des commentaires au Groupe de travail sont priées de le faire au moins une semaine avant la tenue de la réunion (**31 janvier 2022**) afin que tous les participants puissent examiner les informations disponibles avant la réunion. Tous les commentaires doivent être envoyés au Secrétariat aux adresses info@iccat.int et carlos.palma@iccat.int. Ils seront traduits et téléchargés sur l'ownCloud. L'accès au dossier ownCloud sera accordé aux membres du Groupe de travail à un stade ultérieur, ainsi que le lien et les références de la réunion ZOOM.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission: E. Peñas Lado
Première vice-Présidente : Z. Driouich
Deuxième vice-Président : R. Chong
Présidents des Sous-commissions 1 à 4
Président du SCRS : G. Melvin

Président du COC : D. Campbell
Président du PWG : N. Ansell
Présidente du STACFAD: D. Warner-Kramer
Vice-Président du SCRS : H. Arrizabalaga

– **Chefs de délégation**

– **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**

– **Membres du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne**

Pièce jointe: Liste des membres du Groupe de travail désignés à ce jour et ordre du jour provisoire.

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNOLOGIES DE DÉCLARATION EN LIGNE**

Liste des membres du Groupe de travail désignés à ce jour

<i>CPC de l'ICCAT</i>	<i>Nom</i>
Albanie	Mimoza COBANI
Angola	Daniel SIMBA
Brésil	Bruno MOURATO Natali Isabela Pierin PICCOLO
Canada	Jessica KERWIN
Chine	Ce LIU
Côte d'Ivoire	Kouidao Julien DJOU
Curaçao	Norbert MEULENS
UE	Thierry REMY Pedro Gil LINO
Gabon	Bernice Carol Boupana BOLA Fernand Fritch Mayombo Mouandza
Guatemala	Freddy Alejandro GÓNGORA BENÍTEZ
Japon	Hiroyuki MORITA Kenta UEDA
Mauritanie	Ely BEIBOU
Mexique	Isabel Cristina Reyes ROBLES Bertha Alicia Soler BENITEZ
Sao Tomé-et-Principe	Gelson Alves Francisco NUNES
Afrique du Sud	Qayiso MKETSU
Tunisie	Hamadi MEJRI Donia SOHLOBJI
États-Unis	Bryan KELLER Melanie Diamond KING
Venezuela	Jesús Hilario MARCANO VELASQUEZ
Uruguay	Santiago CARO



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. Révision du mandat du Groupe de travail (*Recommandation 21-20 de l'ICCAT visant à poursuivre le développement d'un système intégré de déclaration en ligne*)
5. Mise à jour de la situation des phases 1 et 2 de l'IOMS
 - 5.1 Examen de l'état actuel et des résultats de la 1^{ère} année de production
 - 5.2 Améliorations potentielles sur la base des connaissances actuelles
 - 5.3 Examen des besoins en données de l'ICCAT pour 2022 en vue de l'intégration dans l'IOMS
6. Financement externe pour les projets complémentaires de l'IOMS
 - 6.1 Système d'aide dynamique financé par l'UE (1 an : avril 2021-mars 2022)
 - 6.2 Soutien complémentaire de l'UE sur l'intégration de UN/FLUX dans le gestionnaire de navires (probablement 1 an)
 - 6.3 Projet GEF-ABNJ II visant à améliorer la diffusion des données de l'IOMS (4 ans à partir de 2022/23).
7. Mise à jour et approbation du plan de travail de l'IOMS
 - 7.1 Examen des modules actuels en cours de développement et prévus
 - 7.2 Extensions/améliorations nécessaires des modules actuels (navires, ports)
 - 7.3 Planification de la formation des utilisateurs de l'IOMS (cours de formation, ateliers)
 - 7.4 Réorganisation de la feuille de route IOMS pour les phases 2 et 3 et planification de la phase 4 (priorités des modules)
 - 7.5 Travail intersessions nécessaire (Groupe et Secrétariat)
8. Révision des rôles et des droits des utilisateurs de l'IOMS en matière d'accès aux données
9. Redondance des exigences en matière de données
 - 9.1 Mise à jour de l'état d'avancement de la « suppression de la redondance »
 - 9.2 Développement d'un plan stratégique prévoyant l'impact de la suppression de la redondance (structures de données, réglementation, etc.)
10. Autres questions
11. Adoption du rapport et clôture